

Annexe 3

AUX UTILISATEURS DES SALLES COMMUNALES

Outre les objectifs environnementaux qui ne vous échappent pas, l'énergie pèse de plus en plus dans le budget communal.

IL FAUT DONC ECONOMISER L'ENERGIE !

Nous vous demandons avec insistance :

- de n'allumer que ce qui est nécessaire ;
- de vérifier que les radiateurs sont bien dégagés ;
- d'éviter d'ouvrir les fenêtres plus de 5 minutes quand le chauffage est en fonctionnement ;
- de fermer les portes (locaux ; bâtiments ; couloirs ; cages d'escaliers... ;
- de fermer les vannes des radiateurs se trouvant dans des locaux peu utilisés ;
- de ne pas recourir à des radiateurs électriques d'appoint dont la consommation coûte trois fois plus cher ;
- si les radiateurs sont munis de vannes thermostatiques, de se limiter à la position 3 (20° C) et de ne pas ouvrir/fermer la vanne qui travaille seule pour maintenir la température demandée

1° C en trop = 7 à 8 % de consommation en plus !

Avant de partir :

- d'éteindre toutes les lumières et tous les appareils électriques (frigos vides y compris !)
- de vérifier qu'aucune fenêtre n'est restée ouverte ;
- de fermer toutes les portes pour préserver la chaleur.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Le Collège communal